

Pouvoir d'emprunt—Loi

Le 28 octobre 1980, M. Allan MacEachen annonçait le budget 1980-1981, déficit prévu: 11 milliards 920 millions, réel, 13 milliards 529 millions, une différence de 2.5 milliards. Le 12 novembre 1981, M. MacEachen annonce le budget 1981-1982, déficit prévu, 13 milliards 340 millions, réel, 14 milliards 752 millions. Où se situe dans toutes ces erreurs-là la compétence ou l'honnêteté de l'équipe qui administrait, à ce moment-là, le gouvernement du Canada? Le 28 juin 1982, M. MacEachen annonçait le budget 1982-1983, 19.5 milliards de déficit prévu. Écoutez bien, monsieur le Président, écoutez bien les gens de l'opposition, écoutez bien les Canadiens et les Canadiennes. M. MacEachen annonce un budget avec un déficit prévu de 19.5 milliards, et 12 mois plus tard son équipe et lui terminent avec un déficit de 27.689 milliards.

Une voix: Scandale!

M. Hudon: C'est de leur faute!

M. Fontaine: Scandale, monsieur le Président! C'est cette équipe-là qui tenait les destinées du Canada et qui peut faire une erreur de 10 milliards de dollars. Ce sont ces mêmes gens qui aujourd'hui nous questionnent lorsque nous proposons aux Canadiens un retour à des conditions économiques viables. Certainement, monsieur le Président, ces gens vont avoir l'occasion de poursuivre leur retraite fermée dans l'opposition pour de nombreuses années.

M. Robichaud: Pas pour longtemps!

M. Fontaine: Le 19 avril 1983, le budget 1983-1984 est annoncé par le ministre Lalonde, déficit prévu pour une seule année: 31.3 milliards, réel, 32 milliards 423 millions. Le 15 février 1984—c'est heureusement le dernier budget annoncé par cette administration libérale de dépensiers, de vendeurs d'images, de socialistes, d'emprunteurs illimités, de législateurs essoufflés, d'idéalistes—M. Lalonde annonce un budget 1984-1985, 29.6 milliards, déficit réel, qui était destiné à acheter la prochaine élection, 38.246 milliards, monsieur le Président. Les Canadiens en ont soupé de ces preuves cumulées d'incuries administratives. Ils nous ont demandé de réduire le déficit, ils nous ont demandé le retour à une saine économie, ils ont envoyé, ici à Ottawa, pour faire le ménage dans la bâtisse, 211 députés conservateurs.

Depuis deux ans, nous nous débarrassons graduellement en effet de l'administration antérieure. Les Canadiens vont comprendre que lorsque nous disons que notre déficit est de x montant dans notre budget, nous livrons ce montant et nous allons continuer de le faire. Nos efforts pour limiter notre déficit et pour permettre à notre économie de se revitaliser s'illustrent par notre nouvelle répartition des incidences fiscales. Nous avons cru très important et très significatif de remettre en place une exemption, au moins partielle, de la taxe sur les gains en capital afin d'encourager nos entrepreneurs canadiens à démarrer et à grossir leurs entreprises.

Nous avons enlevé au cours du budget de mercredi dernier une taxe de 12.5 p. 100 sur les dividendes versés par des petites

entreprises. Cette taxe avait été mise en place par le ministre MacEachen. Cette taxe allait asphyxier nos «développeurs» d'entreprises puisqu'elle les empêchait d'accumuler du profit, le seul élément motivant dans notre société d'humains.

Nos départs pour réduire le déficit, monsieur le Président, sont concluants. Cette année, il sera ramené en bas de 30 milliards de dollars, et pour ce faire, nous irons chercher 70 p. 100 dans les économies administratives de notre gouvernement et nous irons chercher la différence en augmentant les recettes du gouvernement. Les Canadiens et les Canadiennes n'y perdront pas. Réduire le déficit dans un premier temps incite à la confiance la communauté économique et, deuxièmement, cela a pour effet de diminuer la demande globale d'argent, deux éléments qui auront comme conséquence de provoquer un abaissement progressif des taux d'intérêt. Tous et chacun de nous profiteront ultérieurement de cet abaissement des taux d'intérêt. Si on pense, par exemple, à nos hypothèques familiales moyennes qui se situent aux environs de \$50,000, une simple réduction de 3 p. 100 d'intérêt signifie une économie de \$1,500 par famille, ce qui veut dire que tous les Canadiens gagnent monétairement, économiquement, socialement aux mesures fiscales proposées mercredi par l'honorable ministre des Finances.

Je ne suis pas d'ailleurs le seul, monsieur le Président, à partager ces commentaires fort élogieux de notre budget. J'ai pris note, ce matin, dans l'éditorial du *Globe and Mail* que je cite:

Il faut reconnaître que ce gouvernement a mis énormément d'ordre dans les finances publiques d'Ottawa, et ce, pas plus de deux ans après son élection.

C'est un éditorial des plus positifs d'un des quotidiens les plus crédibles du pays. Il traduit la satisfaction, la confiance, la reprise. En page éditoriale du journal *Le Devoir* de ce matin également, sous l'analyse d'Albert Juneau, on commente le budget Wilson en tirant des conclusions des plus positives, après avoir brossé un sombre tableau de la situation dont nous avons hérité des libéraux le 4 septembre 1984.

Enfin, monsieur le Président, je termine en donnant à cette Chambre une dernière référence et cette fois-ci, je citerai la revue *Courant* publiée par le Conseil économique du Canada. C'est une revue scientifique des plus crédibles, préparée par des économistes que les membres de l'administration antérieure auraient eu intérêt à consulter... non seulement consulter la revue mais consulter les membres qui en faisaient partie, puisqu'ils les avaient nommés, puisqu'ils les payaient. Mais était-ce rentable d'écouter les membres du Conseil économique du Canada? Était-ce compatible avec quelque chose comme par exemple le Fonds Laprade où l'on dilapidait les fonds publics pour les fins du bon patronage libéral. Dans cette revue, la revue VI-3, monsieur le Président, année 1986, on parle de l'importance d'apporter certaines modifications à notre système de fiscalité, particulièrement en ce qui a trait aux différents moyens législatifs d'évasion fiscale.

Des voix: Oh! oh!